

Le Conseil fédéral prévoit de réduire la part du budget fédéral alloué à l'aide au développement dans les pays pauvres, contrairement à ses intentions initiales. Tollé dans les milieux de la coopération

Coupe surprise dans la coopération

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE KOESSLER

Solidarité ► Faut-il diminuer l'aide aux populations des pays du Sud? C'est l'intention du Conseil fédéral qui la semaine dernière, à l'occasion de la présentation de son budget 2025, annonçait une diminution de 1,4% de l'enveloppe publique consacrée de la coopération internationale (CI). Couplé à l'ajout de l'aide à la reconstruction de l'Ukraine, 1,5 milliard de francs, à ce même poste de dépense, cette décision équivaut à une baisse importante du budget fédéral de l'aide au développement, dénoncent les œuvres d'entraide suisses¹ réunies sous la bannière d'Alliance Sud. Explications d'Andreas Missbach, son directeur.

L'an dernier encore, le Conseil fédéral avait envisagé une augmentation du budget de la coopération dans le Message sur la CI 2025-2028. Quelles sont les raisons de ce changement?

Andreas Missbach: Cela s'explique principalement par l'énorme hausse inattendue des dépenses militaires, combinée au mécanisme de frein à l'endettement. Le gros du budget de la Confédération est constitué de frais fixes. La coopération internationale fait partie de quelques domaines – comme l'armée, l'éducation, la culture et l'agriculture – ou une part du budget peut être variable. Et le Conseil fédéral a choisi de tailler là. En résumé, la décision est d'acheter davantage d'armes et de moins aider les populations défavorisées dans les pays pauvres.

En décembre, vous dénonciez déjà l'inclusion de la reconstruction de l'Ukraine dans le budget de la coopération, au détriment des pays du Sud...

Oui. L'augmentation prévue de 2,5% limitait les dégâts causés par cette décision pour les pays pauvres, mais était problématique. Aujourd'hui, avec une baisse de 1,4%, cela signifie des coupes significatives dans les budgets alloués aux populations des pays dans le besoin! Le budget de 1,5 milliard pour l'Ukraine représente plus d'argent que celui prévu pour les 18 pays prioritaires de la DDC en Afrique subsaharienne.



Le Conseil fédéral a annoncé une diminution de 1,4% de l'enveloppe publique consacrée de la coopération internationale. KEYSTONE

Si cette diminution était confirmée, quelles en seraient les conséquences?

Il y aurait probablement des coupes dans tous les domaines, tant dans les aides bilatérales que multilatérales, mais probablement pas dans l'aide humanitaire, vu la recrudescence actuelle des crises. Cela signifie que vraisemblablement nombre de projets de développement ne seraient pas renouvelés et probablement certains devraient être arrêtés avant terme. Cela se traduirait par exemple par moins d'accès à l'eau et à l'énergie, moins d'adaptation au changement climatique...

La consultation du Conseil fédéral sur la nouvelle stratégie en matière de coopération avait déjà montré l'attachement de la majorité des partis politiques et de la société civile à

ce domaine...

Oui, 75% des réponses à la consultation sur la stratégie de CI 2025-2028 ont plaidé pour que l'aide à l'Ukraine ne se fasse pas au détriment d'autres régions et priorités de la CI. Si le Conseil fédéral dégrade encore son propre plan en réduisant le budget 2025, il fera totalement fi de la consultation.

La Suisse devrait normalement augmenter les sommes allouées à la coopération pour répondre à l'Objectif des Nations unies que chaque pays y consacre 0,7% de son Produit national brut (PNB)? Où en est-on?

Nous sommes très loin des objectifs internationaux. Le pourcentage alloué à ce domaine stagne depuis des années. Il était prévu de passer de 0,4 en 2022,

à 0,36% du budget de la Confédération pour 2025-2028. Là on sera en dessous.

Vous affirmez que l'inclusion de la contribution à l'Ukraine dans le budget de la coopération est illégale, pourquoi?

Cela va à l'encontre de la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale. Ce texte prévoit que la coopération soutient «en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés». La reconstruction d'un pays européen n'est pas prévue et n'est donc pas conforme à la loi. Jusqu'en 2024, la Suisse disposait d'une loi sur la coopération avec les Etats de l'Europe de l'Est pour le soutien des pays de l'ex-Union soviétique. Mais cette loi expire cette année et il n'existe

donc pas de base pour financer la reconstruction de l'Ukraine à partir du budget ordinaire de la CI.



«La décision est d'acheter davantage d'armes et de moins aider les populations défavorisées dans les pays pauvres»

Andreas Missbach

Que préconisez vous pour l'Ukraine?

L'Ukraine a évidemment besoin de notre généreux soutien. Mais cela ne doit pas se faire sur le dos du Sud global. Une solution, celle qui a également la préférence de la commission des finances du Conseil national, serait de créer un fonds spécifique pour la reconstruction de ce pays, qui serait comptabilisé de manière extraordinaire et non à charge du budget ordinaire de la coopération internationale.

La balle sera bientôt dans le camp du parlement. Quelles sont les prochaines étapes et serait-il encore possible d'obtenir gain de cause pour vous?

Le Conseil national va devoir d'abord se prononcer sur cette motion de sa commission des finances. Le parlement discutera ensuite à l'automne du Message sur la CI 2025-2028, puis votera pendant la session d'hiver sur le budget incluant la coupe de 1,4%. L'issue dépendra en grande partie du positionnement des élus du Centre. I

¹Swissaid, Action de Carême, Helvetas, Caritas, EPER, Solidar, Terre des hommes Suisse

PARTENARIAT

Faire société

Huit tables rondes pour dialoguer autour de préoccupations contemporaines organisées par l'association Social en lecture en partenariat avec Le Courrier

jeudi 7 mars, 16h30

L'inclusion face aux inégalités ou comment transformer l'école?

jeudi 7 mars, 18h

Accompagner les personnes âgées : un enjeu d'humanité

vendredi 8 mars, 16h30

Trajectoires et carrières de travailleuses migrantes

vendredi 8 mars, 18h

Le social et le médical, deux domaines en tension

samedi 9 mars, 14h30

Penser le musée de demain avec des collections héritées d'hier

samedi 9 mars, 16h

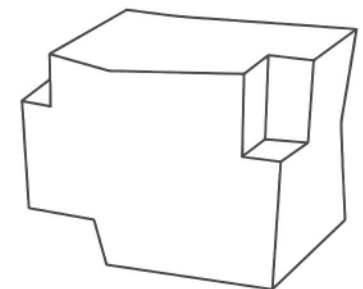
Égalité et hiérarchie, où est le hic?

dimanche 10 mars, 14h30

Place aux jeunes citoyen·nes!

dimanche 10 mars, 16h

Nos pouvoirs dans l'espace public



social en lecture

Salon du livre de Genève du 6 au 10 mars 2024 | Stand A152 | Palexpo
Entrée libre, inscription salondulivre.ch | Programme complet lecourrier.ch/salondulivre

Éditions Antipodes · Éditions HEP-BEJUNE · Éditions HETSL · Éditions ies, HETS-Genève · Éditions Interroger l'éducation, UNIGE · Éditions Seismo · La Couleur des jours
Avec le soutien de la Loterie romande, de la République et canton de Genève et de la Haute école de travail social de Genève